Association Grandir au Népal

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2022

Rapport moral du Président 1
Rapport d'activité 2021-2022 2
Bilan financier 4
Bilan financier année fiscale France (01/01/2021 – 31/12/2021) 4
Bilan financier année fiscale Népal (mi-juillet 2021 à mi-juillet 2022) 5
Prévisionnel d'activités 2022-2023 6
Conclusion 6

Présents :

- Jean-Pierre Frachon (Président)
- Yves Poivey (Vice- président)
- Martine Robbe (Trésorière comptabilité française)
- Françoise Micolle (Trésorière comptabilité népalaise)
- Cécile Cazeneuve (Secrétaire)
- Henri Berger
- Jeanne Didi
- Rachel Potts
- Anne-Marie Heloir

Dix-huit adhérents étaient représentés (liste consignée sur la liste d'émargement).

Rapport moral du Président

Jean-Pierre Frachon (JPF) remercie les personnes présentes.

Rappel de l'historique et des missions de l'association

A l'occasion d'un de ses voyages au Népal en tant que guide de haute montagne, Jean-Pierre Frachon a rencontré le jeune Arjun Bhusal et a choisi de l'accompagner dans sa scolarité.
En 2005, Arjun, devenu adulte, a souhaité pouvoir aider des enfants comme il avait été aidé lui-même. Ainsi sont nées les deux associations jumelles : *Growing in Nepal* au Népal et *Grandir au Népal* (GAN) en France. De nombreux voyages au Népal des adhérents de *Grandir au Népal* ont eu lieu. En particulier Françoise et Catherine s'y sont rendues pour plusieurs semaines à plusieurs reprises, ce qui leur a permis de mieux comprendre la vie sociale au Népal et de suivre les enfants.

Les buts de GAN sont :

- le parrainage pédagogique d'enfants issus de milieux très pauvres, en particulier des enfants de la caste des Dalit (intouchables) et des enfants orphelins de père et/ou de mère. Le coût de la scolarité publique est élevé au Népal : à titre d'exemple, elle s'élève à 778 €/an pour les élèves en SLC (2nde). Le parrainage se poursuit jusqu'à ce que les enfants aient une formation qui leur permette d'exercer une profession. GAN prend en charge :
 - les droits d'inscription et frais mensuels de scolarité,
 - les frais d'inscription aux examens et les frais d'enregistrement aux examens,
 - les cours de soutien scolaire, devenus obligatoires,
 - pour les élèves qui passent le SLC (fin de 2nde), le stage de deux ou trois mois dans la

ville où ils vont passer le SLC (cours, hébergement + nourriture),
 - la fourniture de matériel scolaire (cahiers, livres, crayons, cartable, …),
 - les uniformes, obligatoires (un pour l'été et un pour l'hiver – coût des deux uniformes 77 € = 10 300 Rp),
 - un vêtement d'usage courant, imperméable, parapluie (44 €)
 - les produits d'hygiène.
- la rénovation des locaux scolaires,
- pour certains instituteurs payés par les villageois, un complément de salaire versé par GAN pour les fidéliser sur les actions de l'association : nous apportons une aide de 3000 roupies/mois/sur 10 mois, pour chacun (environ 22,50 € ; concerne 5 instituteurs jusqu'à mi-2022). *A titre indicatif, le montant du salaire mensuel moyen versé par le gouvernement pour un instituteur de primaire est de 18000 Rp (133 €).*

L'association essaie de parrainer autant de filles que de garçons.

Depuis la création de l'association, nous avons pu suivre des enfants jusqu'à leur accession à une profession.

L'action de GAN est ciblée sur la région de Sallyan, proche de Pokhara, la deuxième plus grande ville du pays. La région de Sallyan, ne connaissant pas le tourisme, ne bénéficie donc pas de l'économie liée. Il y a eu quelques développements touristiques ces dernières années, considérablement touchés par la pandémie de Covid. L'activité liée a repris timidement fin 2021-2022.

En plus des adhérents particuliers, GAN reçoit un financement par le *Sporting club* du lycée Massillon (Clermont-Ferrand) et des dons des parents d'élèves dans le cadre d'une grande action : *Running for Nepal*. Ces financements concernent deux élèves : Susmita et Sundar Adikhari jusqu'en 2023 ; deux nouveaux élèves en bénéficieront à partir de 2023.

Nous rappelons que suite à la demande de certains donateurs, GAN a accepté que des donateurs s'engagent pour financer la scolarité d'un élève en particulier.

Rapport d'activité 2021-2022

Rapport année scolaire juillet 2021 – juin 2022.

Parrainage de 18 élèves : 7 filles et 11 garçons

- Dix élèves de primaire à collège :
 - Ceux qui étaient en classe 10 (équivalent de la seconde en préparation du SLC = School leaving certificate : « brevet ») ont passé le SLC et l'ont réussi. Ils passent donc en classe 10+1
 - La plus jeune des élèves parrainés a 10 ans, en CM1
- Cinq élèves au lycée (1er et term)
 - Trois ont passé le bac et ont été reçus.
 - Susmita Adikhari qui avait précédemment obtenu un CAP de laborantine a souhaité passer son bac (au lycée à Pokhara), tout en travaillant à mi-temps dans un laboratoire. Elle envisage maintenant de préparer une licence d'anglais en continuant à travailler. L'AG est d'accord pour une participation de GAN pour la première année de licence (participation à re-évaluer tous les ans – la licence dure quatre ans). Il sera nécessaire de demander le prix annuel de la formation à Arjun pour évaluer le montant de la participation de GAN.

- Sagar Gurung (au lycée de Salyan). Il va aller dans une école de cuisine à Pokhara (coût environ 1500 euros pour 6 mois)
- Bibash KC. Il a eu son bac avec mention très bien. Il est inscrit dans une école préparatoire pour passer le concours d'entrée dans une école d'ingénieur de très bon niveau à Pokhara. Le concours a lieu le 07/11/2022. La scolarité dans cette école d'ingénieur dure de 4 ans à 4 ans et demi : 3 ans et demi de cours et un an de préparation de la thèse. Ordre d'idée du coût de la scolarité : +/- 3000 à 3500 euros pour un an.

 - Deux vont passer le bac en juillet 2023 : Laxman Paudel (garçon) et Devi Kumari (fille)

- Sundar Adikhari est en école d'ingénieur : il a passé l'examen final (résultat partiel 85,38%) et va passer sa thèse. Il pourra bénéficier d'une rémunération de 5000 Rps/mois à partir de novembre (env. 37 €). Il sera probablement embauché par l'entreprise où il a fait son stage et préparé sa thèse d'informatique.
- Arjun BK était en école de cuisine. Il est maintenant cuisinier dans hôtel de Lake Side à Pokhara.
- Shikshya KC était en école de réceptionniste. Elle est maintenant employée dans une société de micro-finance.

Pour les élèves qui sont en formation de cuisine : GAN assure l'achat des couteaux et des vêtements de travail mais n'a pas les moyens d'assurer leur hébergement et leur nourriture. Ils se débrouillent avec la famille. Sagar Gurung, qui va débuter cette formation, sera le 4ème garçon à suivre cette filière, avec emploi de bon niveau à l'issue.

La scolarité est maintenant obligatoire jusqu'au bac. Beaucoup de métiers ne sont pas accessibles sans bac (exemple : chauffeur routier).

Conformément à un accord entre la Direction de l'Etablissement du lycée Massillon (Clermont-Ferrand) et GAN, les dons du lycée Massillon (7 382,00 € en 2022) seront dédiés à la fin du parrainage de Sundar et Susmita Adikhari, qui sont frère et sœur et habitent à Pokhara, et au parrainage de deux nouveaux élèves, actuellement en classe de 1ère, si possible une fille et un garçon, d'âge proche de celui des élèves du Lycée Massillon. Le choix de ces deux élèves n'est pas encore arrêté. Proposition pour : 1/ Nischal Nepali, bon élève, qui suit une scolarité management/commerce en 1ère et terminale, avec peut-être une perspective de licence (4 ans) après le bac, 2/ Samina Gurung, bonne élève, qui suit une scolarité classique anglais/sciences et mathématiques et pourrait faire des études courtes après le bac (1-2 ans).

Réflexion de l'AG autour de la nécessité pour Growing in Nepal de recruter un adjoint opérationnel

Compte-tenu de l'investissement d'Arjun dans la direction de la société *Fresh-Rush**, la fonction opérationnelle de *Growing in Nepal*, qui était co-détenue par Arjun et Anita, doit être transférée à une personne proche de Salyan, Arjun gardant la responsabilité de *Growing in Nepal* en tant que président. Arjun continuera à être en relation très étroite avec les directeurs des écoles, le chef des comités des villages et écoles, à suivre les résultats des élèves, à décider de l'orientation des élèves au collège, au lycée de Pokhara, à choisir les écoles supérieures les plus adaptées aux élèves selon leurs résultats et leurs souhaits

Les missions de l'adjoint seront à définir précisément (gestion des fournitures, des uniformes, règlements des inscriptions, comptabilité, etc…).

Il faut voir avec Arjun quelle personne de confiance il peut proposer pour assurer cette fonction. L'AG suggère la candidature d'Antim Poudel, sous réserve de sa disponibilité, ce qui serait intéressant car il

connaît bien les villages (il est né et a grandi à Salyan), habite et travaille à Pokhara (comptable dans un Campus 3h/jour, 6 jours /semaine, et assistant commercial dans une des grandes banques du Népal 6 à 7h/jours). Il a déjà aidé une association sur le terrain (FIFADJI), association clermontoise de jeunes étudiants en médecine que nous avions orientée pour une action d'hygiène dans un des villages de Salyan.

La rémunération actuellement attribuée à Anita serait à répartir entre Arjun, en tant que président de *Growing in Nepal*, et son futur adjoint opérationnel. Il s'agit de 120 €/mois (répartition à définir avec Arjun).

*société d'embouteillage d'eau de source https://freshrushbeverage.com/ dirigée par Arjun mais complètement indépendante de notre association

Nouvelles des anciens élèves

- Janak Poudel : licence de sociologie et anglais (bac+3). A réussi le concours d'entrée à l'école de police. Fonctionnaire de police depuis mai 2019 (salaire de 228 €/mois). A continué également ses études supérieurs par un master en anglais.

- Kabita Poudel : licence anglais (bac+3). Représentante médicale depuis septembre 2018, travaille à Pokhara (salaire 214 €/mois)

- Bijaya Bhujel : licence anglais et management (bac+3). Professeur d'anglais dans une école privée. S'occupe de l'installation de bibliothèques dans les différentes écoles de Pokhara pour encourager les élèves à lire. S'est engagé en politique.

- Bhuwin Bhujel est parti au Japon depuis 6 mois et travaille comme cuisiner dans un restaurant.

- Roshan BK a terminé ses études de cuisinier et a été embauché dans un hôtel en Inde.

Bilan financier

Rappel : ce bilan financier concerne :

- Année fiscale France : 01/01/2021 – 31/12/2021
- Année fiscale Népal : mi-juillet 2021 à mi-juillet 2022

A la date de l'AG, les rapports d'audit financier de *Growing in Nepal* n'ont pas encore été transmis. Ils seront contrôlés par les trésorières de *Grandir au Népal*.

Bilan financier année fiscale France (01/01/2021 – 31/12/2021)

SOLDE BANCAIRE AU 31.12.2020 (en euros)	14 971,86	
Dons reçus en 2021	12 895,29	
Encaissés en 2021 pour dons 2020	1350,00	
Encaissés en 2022 pour dons 2021		325,00
Somme transmise au NEPAL		15 500,00
Frais bancaires(1)		117,50
Factures internet(1)		325,68
Frais Paypal (1)		5,40
Prélèvements frauduleux		145,37
Solde du compte bancaire au 31.12.2021	***12 798,20***	

(1)Frais de fonctionnement en France : total de 448,58 € (soit 2,73% du total des dépenses)

Association Grandir au Népal

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2022

Bilan financier année fiscale Népal (mi-juillet 2021 à mi-juillet 2022)

Loyer office	444
Taxe habitation, locales, gouvernementales	98
Frais bancaires	0
Audit comptes annuels	89
Abonnement téléphone internet et mobile	125
Papeterie photocopies	116
Déplacements dans Katmandou	177
Transport et hébergement KTM-PK	408
Dépenses diverses + réparations	0
Salaires ANITA	1 444
Total Bureau KTM	**2 902**

PRIMAIRE ET COLLEGE	
Frais inscription, examens, soutien scolaire, prép.SLC	2 268
Uniformes, pulls, chaussures, etc.	2 192
Dépenses diverses	0
Livres, cahiers, papeterie et divers	2 563
Voyage scolaire	0
Aide médicale	28
Complément salaires instituteurs	1 111
SECONDAIRE ET SUPERIEUR	
Classe 10+1	1 310
Classe 10+2	3 653
Ecole de réceptionniste	319
Ecole d'ingénieur	1 379
Ecole de cuisine	1 111
Total Frais Scolarité	**15 933**

Total Office "Growing In Nepal" KTM	2 902
Total Frais Scolarité	15 933
Total	**18 835**

Commentaires

- Stabilité des dépenses de Katmandou : 15,4% du total, sachant que le salaire d'Anita est inclus dans cette somme et représente 50% des dépenses de Katmandou.
- GN en France : uniquement frais bancaires et frais d'hébergement du site internet
- Augmentation des dépenses pour les élèves, lié à leur avancée dans leur scolarité.
- Diminution des dons reçus (-11%) par rapport à 2020.
- Diminution du nombre de donateurs : 39 contre 42 en 2020.
- Fin d'année 2021 et début 2022 : il y a eu plusieurs prélèvements frauduleux sur le compte (Engie et SFR). Une partie de l'argent a été récupérée mais 145 euros n'ont pas pu l'être. Du fait de ces réclamations, les frais bancaires ont été augmentés !!!

Prévisionnel d'activités 2022-2023

Nouveaux parrainages

L'AG propose de parrainer deux nouveaux petits.

Conclusion

Le Président et les membres de notre Association remercient vivement l'ensemble des donateurs qui nous permettent de continuer notre soutien à tous les enfants.

Nous remercions également Arjun Bhusal, bénévole et Président de l'association *Growing in Nepal*.

Nous remercions les 5 professeurs qui suivent ces enfants avec Arjun. Ils ne sont pas rémunérés par l'Etat, mais par les villageois. Nous apportons une aide de 3000 roupies/mois/sur 10 mois, pour chacun (environ 22,50 €). Depuis mi-juillet 2022, seuls 4 instituteurs reçoivent un complément de salaire : le cinquième, du vilage de Luera, sera rémunéré peut-être totalement par l'association FIFADJI (Cf. plus haut).

Nous souhaitons une bonne réussite à tous nos enfants parrainés ainsi qu'à l'ensemble des élèves du secteur de Salyan. Nous encourageons également la communauté éducative à les suivre avec vigilance et enthousiasme.

Le Président et les membres ici présents remercient Françoise MICOLLE qui permet d'établir un échange sérieux et permanent entre *Growing in Nepal* et *Grandir au Népal* tout au long de l'année.

Fait à LYON, le 05 novembre 2022
Le Président, Jean-Pierre FRACHON

Association Loi 1901 – enregistrée à la Préfecture du Puy de Dôme sous le n° 0632020717
Siège social c/o Jean-Pierre FRACHON - 8, rue de Rothimard 63400 – CHAMALIERES
-
jean-pierre.frachon@wanadoo.frougrandiraunepal@yahoo.fr
site internet : http://www.grandir-au-nepal.org